



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET  
DU 23 AVRIL 2026**

Convocation du 10 avril 2026 par M. Arthur PALMIERI, maire

**Etaient présents :** Mmes et MM. Gérard CHAPELLE, Eliane CHESSA, Caroline DUBOIS, Stéphanie LIS, Anthony MEYSSONNIER, David MONATTE, Arthur PALMIERI, Claudine RICOUX, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX et David SAINTENAC

**Secrétaire de séance :** Mme Stéphanie LIS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

Nombre de pouvoirs : 0

Suffrages exprimés : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**DELIBERATION 2026-29 – VOTE DES CFU – ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L 2121-14 et L2121-21 ;

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il ne peut assister au vote du compte administratif et par réciprocité au vote du Compte Financier Unique (CFU).

Aussi, il convient que le conseil municipal procède à l'élection du président de la séance. Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de procéder à l'élection d'un président avant que ne s'engagent les débats sur les CFU. Il est précisé que Monsieur le Maire redeviendra président de séance après le vote des CFU.

Candidature enregistrée : Monsieur Gérard CHAPELLE.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à la nomination du président de séance lors du vote des CFU.

Le vote à main levée donne le résultat suivant : Monsieur Gérard CHAPELLE est déclaré élu en qualité de président de séance pour l'examen des CFU de l'année 2025.

Fait et délibéré à Monlet, le 23 avril 2026

la Secrétaire de séance,

Stéphanie LIS

le Maire

Arthur PALMIERI